

NOS OFFRES

Prévéam simplifie
la santé au travail



EXPERTISE COLLECTIVE



ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



QUALITÉ DE SERVICE RECONNUE

QUI SOMMES-NOUS ?

Agréé par le Ministère du Travail, Prévéam assure sa mission de santé au travail à **Paris intra-muros, Levallois-Perret et Neuilly-Sur-Seine** et possède une compétence géographique étendue pour les métiers du transport dans les départements 93 et 94.

Nous prenons en charge les salariés, intérimaires, indépendants et dirigeants.

Nous disposons de **7 centres parisiens** situés dans les 1er, 8e, 10e et 17e arrondissements de Paris. Plus un pôle dédié à notre équipe prévention.

Prévéam c'est environ **7 000 adhérents** pour **127 000 salariés** suivis dont 80 % de TPE.

Chez **PRÉVÉAM**, nous sommes attachés à la qualité des prestations proposées à nos adhérents et à leurs salariés. C'est pourquoi nous travaillons à leur progression constante dans le cadre d'une **démarche qualité**.



NOS ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Nos équipes médicales

- Médecin du travail
- Infirmière en santé au travail
- Assistante médicale

Tous nos professionnels en santé au travail

- Conseiller en prévention des risques professionnels
- Technicien en prévention des risques professionnels
- Ergonome
- Psychologue du travail
- Assistante sociale

NOS MISSIONS

Pour une stratégie globale de prévention

ACTION EN ENTREPRISE

Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail

SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Surveillance de la santé des salariés grâce aux visites médicales et examens

TRACABILITÉ ET VEILLE SANITAIRE

Suivi de l'évolution des expositions des travailleurs et surveillance des nouveaux risques pour la santé

CONSEIL

Conseil des salariés et employeurs sur la santé et sécurité au travail

OFFRE DE SERVICES

Comme le prévoit la réglementation, PRÉVÉAM garantit à chaque adhérent un niveau de prestation inclus dans les cotisations de base.

LE SUIVI INDIVIDUEL

PRÉVÉAM assure l'ensemble des visites médicales et examens nécessaires au suivi individuel des salariés.

La visite d'information et de Prévention (VIP)

La VIP est réalisée par un professionnel de santé (médecin du travail, interne en médecine du travail ou infirmier en santé au travail), et donne lieu à la délivrance d'une attestation de suivi.

Elle permet :

- ★ D'interroger le salarié sur son état de santé.
- ★ De l'informer sur les risques éventuels auxquels l'expose son poste de travail et les moyens de prévention existants.



L'examen médical d'embauche

L'examen médical d'embauche est réalisé par le médecin du travail et donne lieu à la délivrance d'un avis d'aptitude ou d'inaptitude.

Il a pour objet :

- ★ De s'assurer que le salarié est médicalement apte.
- ★ De proposer éventuellement des adaptations du poste ou une autre affectation.
- ★ D'informer le salarié sur les risques des expositions au poste et les moyens de prévention.

OFFRE DE SERVICES

LE SUIVI INDIVIDUEL

PRÉVÉAM réalise les visites spécifiques en cas d'arrêt de travail prolongé ainsi que les visites à la demande en fonction des problématiques santé - travail.

La visite de pré-reprise

Elle est réalisée par le médecin du travail pour **tout arrêt de travail de plus de 30 jours**.

Elle est utile pour :

- ★ Prévoir des aménagements et adaptations du poste de travail.
- ★ Emettre des préconisations de reclassement.
- ★ Recommander des formations en vue de faciliter le reclassement du salarié ou sa réorientation professionnelle.

La visite de reprise

Elle doit être organisée à l'initiative de l'employeur **dans un délai de 8 jours maximum à compter de la reprise du travail** pour les types d'absence suivants :

- ★ Absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail.
- ★ Arrêt d'origine non professionnelle de 60 jours.
- ★ Maternité et maladie professionnelle, peu importe la durée de l'arrêt.

Les visites à la demande

La visite à la demande de l'employeur, du salarié ou du médecin du travail est réalisée par le médecin du travail, **à tout moment**, indépendamment des autres visites et examens.

Elle permet de prendre connaissance ou suivre une problématique particulière.

La visite de mi-carrière

Par délégation de l'employeur, la visite est organisée par PRÉVÉAM.

Dans l'année civile des 45 ans ou dans les 2 ans précédents si une autre visite est programmée.

Elle permet de faire le point sur l'état de santé du salarié et son adéquation avec son poste afin de prévenir les risques de désinsertion professionnelle liés au vieillissement ou à l'usure au travail.

OFFRE DE SERVICES

LE SUIVI INDIVIDUEL

Examens complémentaires : 100% pris en charge, réalisés de manière anonyme auprès de l'organisme choisi par le médecin

Les examens complémentaires

Dans le cadre des visites médicales, le médecin du travail peut réaliser ou prescrire des examens complémentaires nécessaires :

- ★ À la détermination de la compatibilité entre le poste de travail et l'état de santé.
- ★ Au dépistage d'une maladie professionnelle ou à caractère professionnel.
- ★ Au dépistage des maladies dangereuses pour l'entourage professionnel du salarié.

La participation aux campagnes de vaccination

Prévéam peut participer à des campagnes de vaccination pilotées par le ministère de la Santé. Il peut s'agir de vaccinations recommandées en fonction de l'exposition professionnelle mais également dans le cadre d'une épidémie au sein de la population générale.

Ce que nous réalisons :

- ★ Le médecin du travail établit un protocole avec les entreprises disposant d'une infirmière dans ses locaux.
- ★ L'entreprise assure la logistique et la mise à disposition de tout le matériel nécessaire.
- ★ Les modalités doivent être définies avec le médecin du travail en charge du suivi de l'adhérent.



OFFRE DE SERVICES

LE SUIVI INDIVIDUEL

Chaque professionnel de santé peut orienter les salariés en souffrance au travail ou confrontés à des problématiques socio-professionnelles vers **le psychologue du travail ou l'assistante sociale**.

★ Les **psychologues du travail** assurent un soutien ponctuel en cas de difficulté en lien avec le travail. Si besoin, ils orientent le salarié vers des professionnels de ville.

★ Les **assistantes sociales** reçoivent les salariés des entreprises adhérentes en entretien individuel. Elles interviennent sur les thématiques suivantes : maladie, AT/MP, invalidité, handicap, formation, procédure d'inaptitude ou encore retraite.



NOS ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

PRÉVÉAM réalise pour ses adhérents un vaste panel d'interventions en entreprise :

- ★ Identification des risques professionnels par **l'élaboration et la mise à jour de la Fiche d'Entreprise** (à l'adhésion puis au minimum tous les 4 ans).
- ★ Actions de sensibilisation risques spécifiques tous les 4 ans
- ★ Études de poste pour **l'amélioration des conditions de travail** et l'adaptation de certaines situations en vue du **maintien dans l'emploi**.
- ★ Réalisation de **mesures d'ambiance** au travail (sonores, thermiques...)
- ★ **Conseils méthodologiques** pour l'élaboration du DUERP.
- ★ Participation au CSSCT et CSE
- ★ Aide à l'évaluation/conseils sur des **risques spécifiques** : TMS, RPS, chimique

OFFRE DE SERVICES

LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Les ateliers de prévention

Nous proposons régulièrement à nos adhérents **des ateliers de prévention**.

Employeurs, ils vous permettent d'acquérir les bases de la réglementation et des méthodes pour évaluer et prévenir les risques dans votre entreprise.

Salariés, ils vous informent des risques liés à votre activité et vous aident à devenir acteur de votre santé et sécurité au travail.

Nos ateliers les plus demandés :

À destination du public en charge de la prévention des risques :

- ★ Document-Unique
- ★ Risques psychosociaux

À destination de tout public :

- ★ Initiation aux gestes de premiers secours
- ★ Ergonomie du travail sur écran
- ★ Alcool et drogues au travail : parlons-en !



Le E-learning

Nous sommes soucieux de proposer à nos adhérents des méthodes d'apprentissage adaptées à leurs besoins. C'est pourquoi nous mettons à disposition différents modules d'e-learning.

Apprenez à votre rythme et de n'importe où !

Ces formations se veulent résolument flexibles et modernes.

Nos modules

- Le risque routier
- Le risque chimique
- Le sommeil indispensable à la vie
- Manutention manuelle de charges
- Gérer la sous-traitance
- Le risque bruit
- L'évaluation des risques
- Le risque TMS (postures et gestes)
- Les risques psychosociaux (RPS)
- Consommations, addictions et vie professionnelle



OFFRE DE SERVICES

LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

PRÉVÉAM ACCOMPAGNE SALARIÉS ET EMPLOYEURS

La **prévention de la désinsertion professionnelle** regroupe un ensemble de dispositifs et d'actions pour éviter qu'un salarié perde son emploi en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une situation de handicap.

Les professionnels de santé PRÉVÉAM se mobilisent pour :

- ★ Anticiper les risques d'inaptitude ou d'absentéisme prolongé par un suivi régulier des travailleurs à risque.

Pendant l'arrêt-maladie: visite de pré-reprise, rendez-vous de liaison, essai encadré

En dehors: visite de mi-carrière, à la demande salarié/employeur

- ★ Maintenir le salarié dans l'emploi en adaptant son poste ou en facilitant sa réintégration après une absence prolongée.
- ★ Favoriser le retour à l'emploi après une période d'arrêt de travail et limiter le risque de rechute.

Orientation vers des partenaires externes :



CELLULE DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

La cellule permet de faciliter la coordination des actions des différents acteurs du maintien en emploi, l'élaboration des plans d'accompagnement ainsi que le suivi des actions mises en place.

Qui la compose ?

Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire (assistante sociale, psychologue du travail, ergonomes, infirmier-es en santé travail, médecins du travail) et partenaire en fonction des besoins (CAP EMPLOI).

Qui peut l'activer ?

Elle est activée par le **médecin du travail en charge du suivi du salarié**, après avoir vu ce dernier en visite médicale et dès qu'il perçoit que la situation est complexe ou nécessite une approche pluridisciplinaire. Le consentement éclairé du salarié est indispensable ainsi que sa motivation à rester en emploi.

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

EXPERTISE, CONSEIL ET SOUTIEN
Allez plus loin dans votre démarche de prévention

DIAGNOSTIC DES SITUATIONS DE TRAVAIL

Accompagnement des entreprises dans l'étude approfondie et la prévention de risques ciblés

- ★ Troubles Musculosquelettiques (TMS)
- ★ Risques physiques et organisationnels
- ★ Aménagement d'espaces de travail

1000 € HT / intervenant / jour

PRÉVENTION, GESTION ET RÉGULATION DES TENSIONS

Nos spécialistes vous accompagnent lors de situations complexes et interviennent en médiation de conflits.

- ★ Médiation*
- ★ Diagnostic des risques psychosociaux
- ★ Accompagnement à la mise en place d'une démarche QVCT

***150 € HT / heure**

1000 € HT / intervenant / jour

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nos équipes vous accompagnent dans la mise en place et le suivi de vos obligations en santé et sécurité au travail.

- ★ Réalisation du Document Unique (avec option évaluation des risques psychosociaux)
- ★ Accompagnement à la rédaction du PAPRI Pact

1000 € HT / intervenant / jour

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

PARTENAIRE ATID CONSULTING



ACCOMPAGNEMENT PRÉVENTION SANTÉ

En collaboration avec notre partenaire **ATID Consulting, Prévéam** enrichit son **offre** complémentaire afin de vous proposer toujours plus de solutions en terme de **prévention**.

COUP DE COEUR PRÉVÉAM

Au sein du catalogue de **ATID Consulting**, Prévéam a sélectionné pour vous:

La méthode des « 3 Batteries »

- ★ La Batterie Physique : Agir sur l'énergie corporelle, bouger durablement et préserver son capital physique.
- ★ La Batterie Mentale : Optimiser la concentration, la charge mentale et les mécanismes de récupération.
- ★ La Batterie Émotionnelle : Apprendre à canaliser le stress, réguler les émotions et renforcer la cohésion.

Au-delà de la thématique des 3 batteries, notre partenaire **ATID Consulting** offre un **large panel de sujets** essentiels à la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT).

Comment les contacter ?

01 47 85 83 54 / 06 08 03 05 69
stephane.morin@atid-consulting.fr

THÉMATIQUES MAJEURES

Sommeil : Rythmes de vie, vigilance et récupération (notamment pour le travail de nuit ou posté).

Nutrition : Alimentation équilibrée, capital énergie et santé au quotidien.

TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) : Échauffements, gestes professionnels et ergonomie.

Stress : Prévention des risques psychosociaux et outils de relaxation.

FORMATS DE SERVICES

- ★ **Stands / Animations / Ateliers**
- ★ **Formations**
- ★ **Conférences**

INTERVENANTS D'EXCEPTION

Afin de garantir un accompagnement de qualité sur chaque événement, ATID Consulting s'appuie sur des intervenants de haut niveau:

Des experts, des spécialistes ATID (ergonomes, nutritionnistes, psychologues, professionnels de santé) **et des sportifs** (athlètes de haut niveau, champions) pour créer des parallèles inspirants entre la performance sportive et les défis du monde de l'entreprise.

Direction de publication :
Association Prévéam la santé au travail
8 rue Montesquieu, 75001 Paris
<https://preveam.fr/>



Prévéam est un service de Santé au Travail situé à Paris intra-muros, Levallois-Perret et Neuilly-Sur-Seine.

Historiquement, Prévéam a ouvert son premier centre à cette adresse en 1947.

Avec 8 centres situés en plein cœur de Paris, nous assurons un accompagnement de proximité et de qualité à nos 7 000 adhérents et leurs 127 000 salariés.

Notre mission est simple et essentielle : prévenir, conseiller et accompagner pour améliorer la santé au travail.

